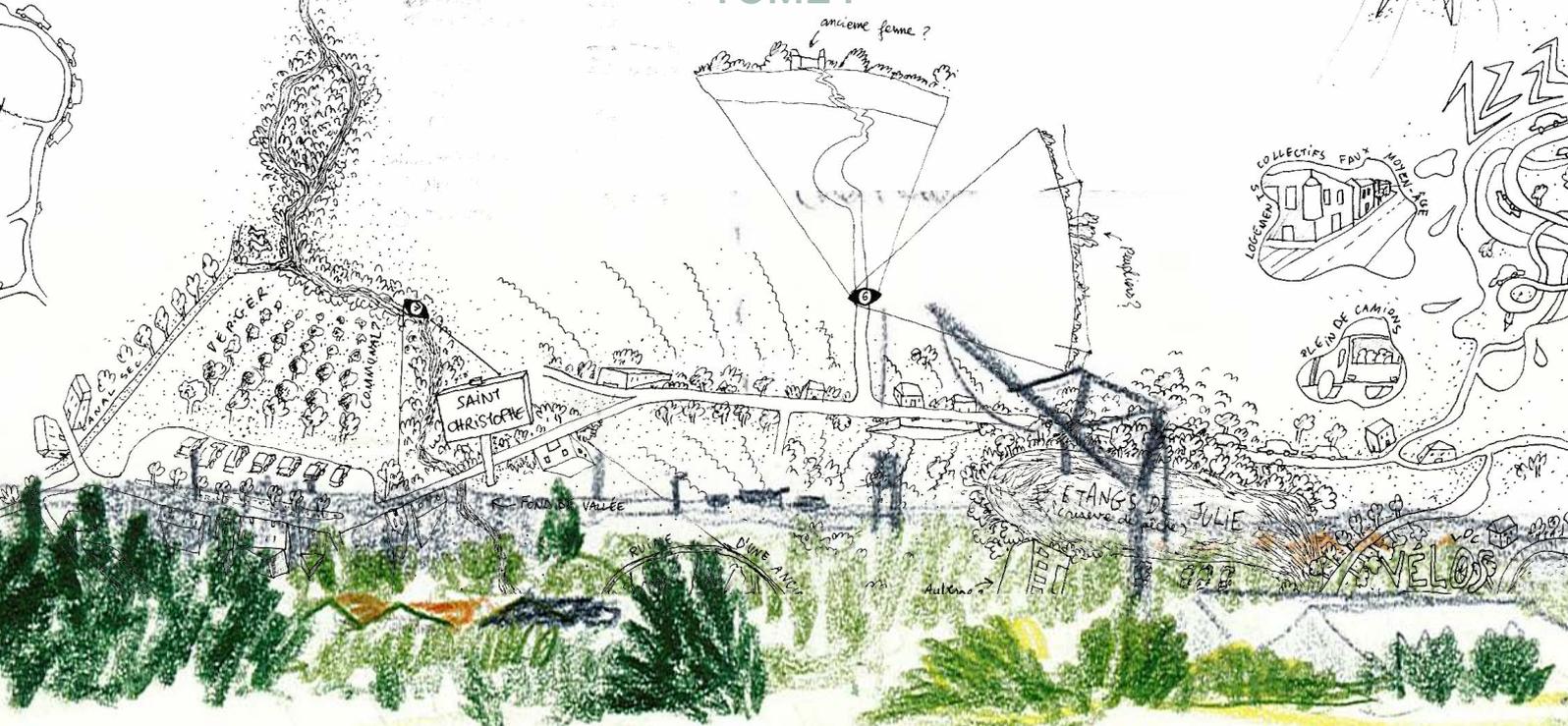


LA ROCHELLE AUNIS

2070, PROSPECTIVE POUR UN TERRITOIRE SOBRE, DÉCARBONÉ ET RÉSILIENT

TOME I



LA ROCHELLE AUNIS

2070, PROSPECTIVE POUR UN TERRITOIRE
SOBRE, DÉCARBONÉ ET RÉSILIENT

TOME I

PRÉSENTATION	07
PRÉFACE	08
PARTENARIATS	10
LA COMMANDE	12
PRÉSENTATION DES ENSEIGNANTS	14
PRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS	14
PRÉSENTATION DES INTERLOCUTEURS	15
COMITÉ D'ÉDITION DU C.R.A.P.A.U.D.	16
CHAP 1 - APPROCHE GÉNÉRALE DU TERRITOIRE ET DE SES PAYSAGES	18
PREMIÈRE IMMERSION SUR LE TERRAIN	20
APPROCHE SENSIBLE	22
CONSULTATION DE DOCUMENTS D'URBANISME	24
RENCONTRE AVEC DES ACTEURS DU TERRITOIRE	25
CARTE DES PAYSAGES DE L'AUNIS	26
Un paysage marqué par l'empreinte littorale	30
Un territoire caractérisé par une économie agricole et énergétique	32
Un ensemble fonctionnel polarisé par la métropole	33
CARTE DES UNITÉS PAYSAGÈRES DE L'AUNIS	36
CHAP 2 - DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET PERSPECTIVES PAR THÉMATIQUE	40
LITTORAL / Réintégrer l'océan dans les terres	42
URBANISATION / Le paysage comme levier pour maîtriser le développement urbain	72
MOBILITÉ / Favoriser le polycentrisme : vers un territoire décarboné et à la distribution équilibrée	94
AGRICULTURE / Réadapter les formes agricoles en pays d'Aunis d'ici 2070	110
ÉNERGIE / Vers une production territorialisée	156
CHAP 3 - PROJET TRANSVERSAL À L'ÉCHELLE DU SCoT.....	180
CARTE DU PROJET DE TERRITOIRE	182
Le pays d'Aunis à l'horizon 2070. Terre d'équilibre et de proximité	

TOME II

CHAP 4 - MISE EN SITUATION DU PROJET TERRITORIAL.....	06
RÉPARTITION DES PROJETS SUR LE TERRITOIRE	08
Carte de répartition des sites de projets	
DE L'OCÉAN AUX MARAIS	12
1. Les boucholeurs, de la mer à la colline / Orane Sergent	14
2. Réinventer le littoral de Châtelaillon-Plage / Rémi Touhault	28
3. Parc Plantin, un parc submersible / Stanislas Poussin-Pilot	42
4. Charron, Venise bleue / Antonin Renard	56
5. Cheminer entre les eaux, parc de la Sèvre Niortaise / Jade Krantz	70
6. La vallée des Pères, vallée touristique et durable / Alix Pinel	80
7. Marans, retrouver le centre-ville / François Cabaret	94
8. Retrouver le marais d'Andilly / Lucie Goumain	108
9. Taugon, la voie de l'eau / Jérémie Tamalet	118
ENTRE VALLÉE DU CURÉ ET PLAINE DE L'AUNIS	130
10. Vers une vallée du Curé habitée et résiliente / Alexis Colavolpe	132
11. Habiter Courçon pour ses paysages / Éliane Debray	148
12. Fédérer les tissus périurbains et forestiers à Benon / Inès Génuite	156
13. L'éolien, levier pour une transition agricole à Puyravault / Agnès Hingand	168
14. La lisière périurbaine de Surgères / Aurélie Berges-Ragoche	182
15. Habiter <i>Sur-Gères</i> en 2070 / Manuel Witt	196
16. La périphérie de Surgères, vers une nouvelle entrée de ville / Laïla Boussof	210
17. Du coteau de Genouillé et de Saint-Crépin, une autre vue pour 2070 / Bazile Oriol	224
18. Aigrefeuille-Le-Thou, un chemin familial / Océane Sirieix	234
LA ROCHELLE ET SES CONTOURS	244
19. Aigrefeuille-d'Aunis à la rencontre de sa vallée / Thomas Courtin	246
20. Réincarner le bourg <i>rurbain</i> de la Jarrie / Emma Gekiere	256
21. Les voies de Dompierre-sur-Mer, une interface habitée / Valentine Bonnefond	268
22. La Rochelle 2070, lutte contre l'artificialisation de l'espace agricole / Pierre Fouesil	282
23. Un parc urbain nourricier, le parc des Châteaux / Stéphane Matilla	292
24. Au fil de l'eau, le marais de Tasdon s'étend / Yanis Pelletier	314
25. Péri-structure infra-urbaine, penser la ville territoire / Rodrigue Rio	338
26. Port de La Rochelle Pallice, horizon industrialo-urbain / Thomas Nicolas	354
CHAP 5 - PAYSAGES DE LA ROCHELLE AUNIS EN 2070	366
CARTE DES PAYSAGES DE LA ROCHELLE AUNIS EN 2070	368
Insertion des sites de projets à l'échelle territoriale	
PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE	372
LES PUBLICATIONS DU C.R.A.P.A.U.D.	374
LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS	376

PRÉSENTATION



PRÉFACE

Le paysagiste concepteur formé au département l'École de la Nature et du Paysage de l'INSA Centre Val de Loire, à partir d'une solide analyse argumentée, propose des transformations spatiales, avec une visée résolument prospective et écologique.

Le paysagiste a la compétence de proposer un diagnostic sur un territoire, en croisant ses connaissances biotiques, abiotiques et anthropiques, afin de mettre en lumière des dynamiques complexes et de formuler des problématiques spatiales. Face aux enjeux soulevés par un commanditaire, il élargit les questions posées et propose un programme d'actions organisées dans un projet de paysage dessiné, raconté, mesuré.

Son action s'exerce à toutes les échelles

spatiales, sur des espaces privés ou publics, urbains ou ruraux, sur des délaisés, des friches, des infrastructures.

Au long des cinq années d'études, les enseignements scientifiques et techniques demandent à être confrontés à des questionnements réels auxquels il devra répondre, dans une perspective réaliste. Ce contact avec les questionnements de la société civile et des acteurs locaux est au Cœur de la pédagogie de l'école du paysage. Pour cela, sont organisées des études en relation avec des collectivités (communes, agglomérations, DDT, etc.), des acteurs privés ou associatifs tels que des entreprises, des propriétaires fonciers, des sociétés de gestion.

Ces études réelles sont essentielles à la pédagogie du projet de paysage à plus

d'un titre. D'une part, elles placent les élèves et les enseignants en amont d'un programme à traiter. C'est le résultat de leur étude qui permettra aux élus des collectivités de repositionner leur commande, de rédiger leur programme.

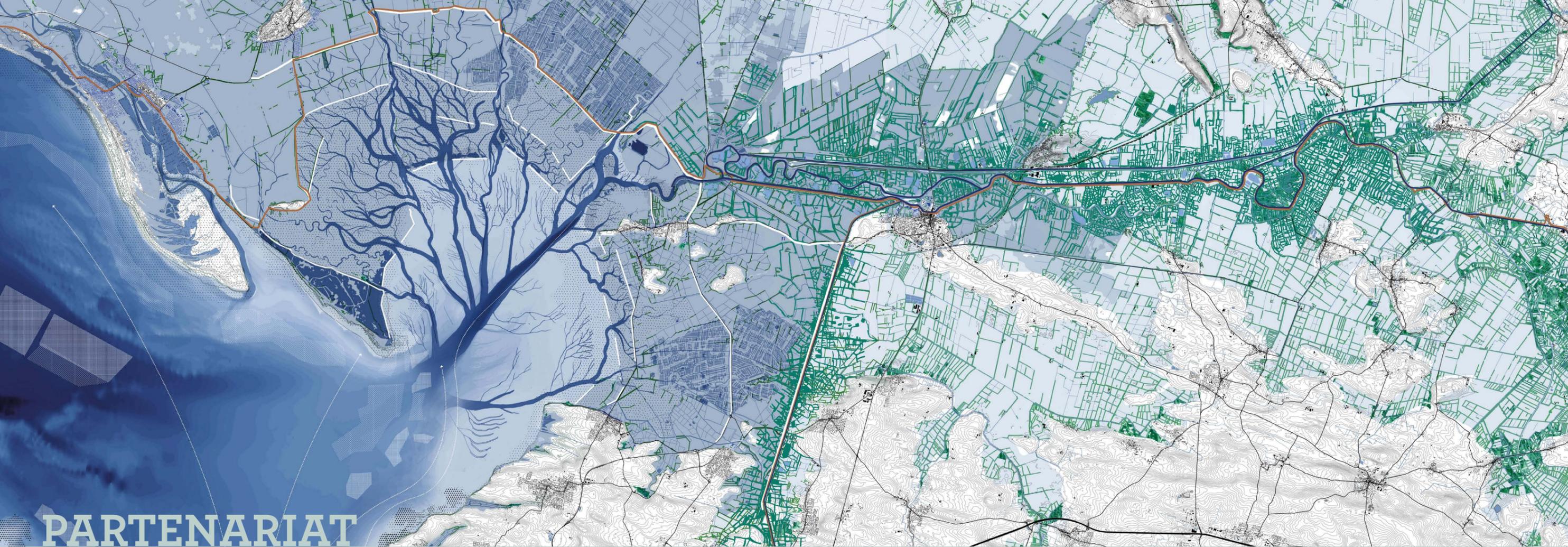
Ensuite, c'est dans ce type de situation de recherche et de créativité où toutes les matières enseignées sont sollicitées, que l'on peut évaluer la capacité de réponse de notre formation de paysagiste concepteur. D'autre part, cette « recherche-action » place les nombreux professionnels, enseignants de l'école, en situation d'expérimentation, aux côtés des enseignants-chercheurs et des acteurs locaux sollicités. Enfin, elles attirent à l'école des personnes-ressources, qui pourront par la suite être invitées à des jurys, des séminaires

ou des colloques, et elles permettent la transmission de ces recherches à des acteurs locaux et à un plus large public : c'est une manière pour l'école d'être active « dans la ville », au sein même de sa réalité et de son rythme.

C'est dans cette optique d'aide et de conseil aux décideurs mais aussi de recherche de nouveaux « partenaires » que l'INSA Centre Val de Loire, pour le compte de son département l'École de la Nature et du Paysage, passe des conventions d'études impliquant une promotion d'élèves sur un semestre ou deux semestres. Les résultats de ces travaux sont synthétisés dans notre Centre de Recherche Appliqué au Paysage d'Aide aux Usagers et aux Décideurs.

Les travaux ainsi présentés dans cet ouvrage représentent une véritable

boîte à idées en amont des décisions des décideurs et en amont des prestations de professionnels du paysage. Ils ouvrent le champ des réflexions et des perspectives, et entendent participer au changement de nos manières de penser la transformation spatiale des espaces habités et d'agir.



PARTENARIAT

PARTENARIAT & CONVENTION

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une convention avec le Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis.

Le projet de schéma de cohérence territoriale est commun à :

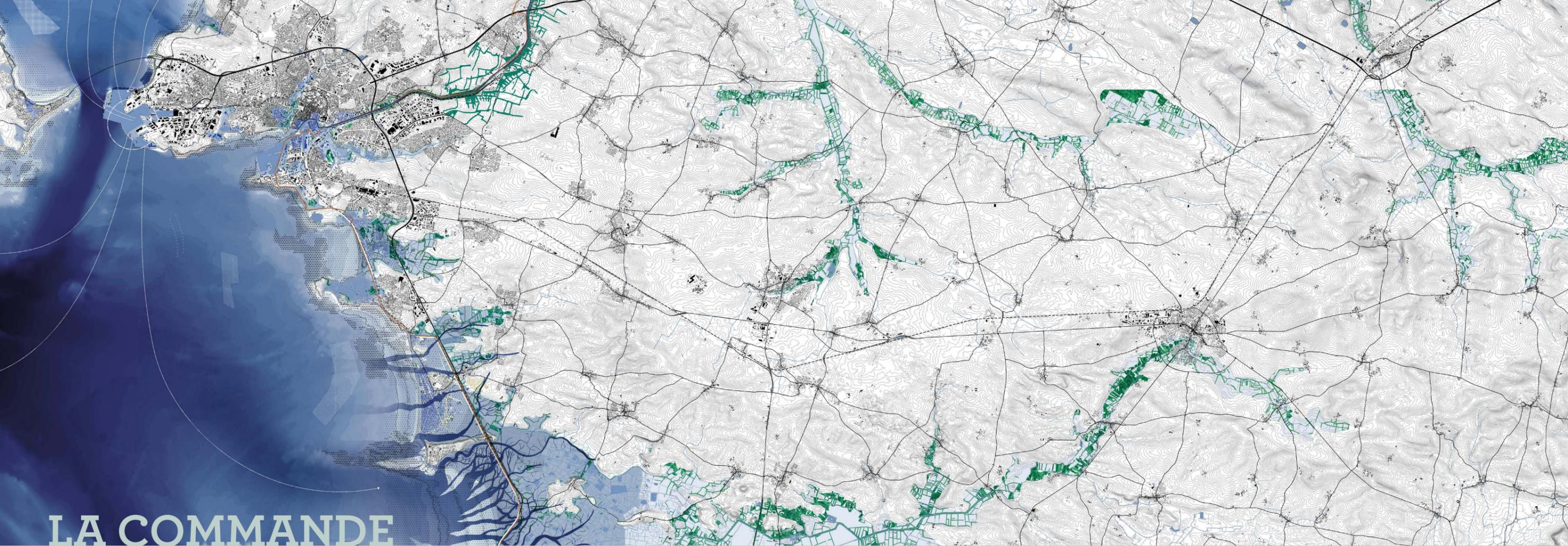
- la Communauté d'agglomération de La Rochelle
- la Communauté de communes Aunis atlantique
- la Communauté de communes Aunis Sud.

Schéma de cohérence territoriale
La Rochelle
Aunis Syndicat mixte

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle 

*Aunis
Sud*
Ma Communauté
de Communes

Communauté
de Communes
Aunis 
Atlantique



LA COMMANDE

CONTEXTE DE LA COMMANDE

SCoT, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PAYSAGES

Le territoire de La Rochelle et de l'Aunis est engagé dans la révision de son SCOT (schéma de cohérence territoriale). Il regroupe trois intercommunalités : la Communauté d'agglomération de La Rochelle et les Communautés de Communes Aunis Sud et Aunis Atlantique, couvrant au total 28 communes, avec environ 242 000 habitants. Cette révision de document d'urbanisme intervient à un moment charnière, où des dispositions de rupture sont attendues pour répondre au défi du dérèglement climatique et de l'effondrement du vivant. Le territoire est particulièrement concerné par le changement climatique, non seulement parce que le continent européen et la France le sont davantage que d'autres parties du monde, mais aussi parce que la région est singulièrement exposée à divers risques et problèmes du fait de sa configuration : érosion littorale et surtout submersion marine, exposition aux tempêtes et événements climatiques extrêmes, sécheresse et

tension sur la ressource en eau. Les risques naturels ne sont pas les seuls enjeux d'évolution territoriale : autres corollaires du changement climatique, les dispositions de lutte et d'adaptation sont également de puissants facteurs d'évolution du territoire : la protection des biens et des personnes en littoral peut se traduire par des aménagements conséquents et coûteux de protections par endroits, de « retraits stratégiques » en d'autres, modifiant totalement l'aspect du trait de côte et l'économie des cultures marines, du tourisme et des loisirs. La transition énergétique, du fait des fortes ressources potentielles en vent, soleil, énergies marines, est aussi de nature à remodeler profondément les paysages. L'agriculture, qui gère l'essentiel des surfaces du territoire SCOT, est à la croisée d'adaptations aux conséquences non moins majeures, tiraillée entre des logiques contradictoires que les affaires de « méga bassines » révèlent avec passion. L'urbanisme doit répondre à l'injonction de protéger les sols de l'artificialisation en changeant ses formes de développement pour les densifier, dans une région où la maison

individuelle tout en rez-de-chaussée et isolée dans son jardin a connu et connaît toujours un grand succès. Les élus se retrouvent ainsi face à des responsabilités inédites en termes d'urbanisme et d'aménagement du territoire, difficiles à prendre. S'ils disposent de chiffres, ils sont en manque de représentations du territoire, des enjeux et des conséquences des décisions qu'ils sont amenés à prendre. Seuls des documents assez abstraits et techniques sont à disposition : cartes du GIEC et plans de prévisions des risques.

OBJECTIF DE LA COMMANDE

UN PROJET DE TERRITOIRE PAR LE PAYSAGE

L'approche de l'aménagement par le paysage offre un moyen de faciliter les débats et prises de décision. L'entrée « paysage » est simple à saisir, pas trop technique, on peut en parler, même si on n'en a pas suffisamment l'habitude ; surtout, elle concerne tous les acteurs de l'aménagement, qui façonnent peu ou prou le paysage tel qu'il est

perçu et vécu par les populations, s'imposant comme un bien commun à choyer pour des raisons évidentes à la fois environnementales, sociales et économiques. Enfin sa dimension sensible permet de proposer des représentations tangibles des paysages du futur, moins abstraites que des chiffres. C'est la raison pour laquelle le syndicat mixte du SCOT La Rochelle-Aunis a fait appel à l'école de la nature et des paysages de Blois (INSA Centre Val de Loire). « Imaginez les paysages du futur ! » est le mot d'ordre du syndicat. Le présent document est ainsi le résultat sur papier d'une démarche de projet pour les paysages du territoire SCOT adaptés aux défis du changement climatique à l'horizon 2050-2070, c'est-à-dire, plus sobres, plus décarbonés et plus résilients qu'aujourd'hui.

DÉROULEMENT DE L'ATELIER ET RESTITUTION DE L'ÉTUDE

DEUX SÉQUENCES

Le projet de territoire par le paysage

a été élaboré dans le cadre de la quatrième année de formation des paysagistes concepteurs de l'école de Blois, dont l'atelier de projet porte spécifiquement sur l'échelle territoriale. L'atelier s'est déroulé sur sept mois, de septembre 2022 à mars 2023, mobilisant une trentaine d'étudiants encadrés par deux professeurs également paysagistes concepteurs professionnels. Il a été mené en lien étroit avec l'équipe du Syndicat mixte et ses nombreux partenaires, sous forme de rencontres et d'échanges autour des productions.

Deux séquences ont rythmé l'atelier, donnant lieu à des productions compilées en deux tomes :

- Un diagnostic et des orientations pour le territoire dans son ensemble, réalisés collectivement, et donnant lieu à une restitution d'étape en décembre 2022 (approche stratégique) : c'est le tome I ;

- Des propositions d'actions concrètes, portant sur une trentaine de sites du territoire SCoT, développées individuellement par chaque étudiant

et restituées le 31 mars (approche opérationnelle) : c'est le tome II.

Cinq temps d'échanges et de terrain ont eu lieu :

- Septembre 2022 : rencontre du Syndicat mixte (8 septembre), prise de connaissance de ses attentes, visites liminaires du territoire (7 au 10 septembre)

- Octobre 2022 : rencontre des acteurs sous forme de débat commun (20 octobre), terrain complémentaire (18 au 21 octobre), enquêtes

- 15 décembre 2022 : restitution du diagnostic et des orientations d'ensemble

- 4 au 6 janvier 2023 : visite sur sites zoomés (un site par étudiant, soit une trentaine de sites), rencontres d'acteurs

- 31 mars 2023 : restitution finale de la synthèse et des propositions zoomées, débat.

À ces tomes I et II s'ajoutent les diaporamas des présentations du 15 décembre et du 31 mars ainsi que les panneaux Ao des projets.



PRÉSENTATION DES ENSEIGNANT·E·S

Les enseignant·e·s du département École de la Nature et du Paysage ayant conduit cette étude sont :

- Clara LOUKKAL, professeure associée 24e section, paysagiste DPLG, chargé de l'enseignement du projet de paysage en 4e année (DEP2)

- Bertrand FOLLÉA, professeur associé 24e section, paysagiste DPLG, chargée de l'enseignement du projet de paysage en 4e année (DEP2)

- avec la participation des autres enseignant·e·s de l'école.

PRÉSENTATION DES ÉTUDIANT·E·S

Léa AMADU
Aurélie BERGES-RAGOCHÉ
Valentine BONNEFOND
Laïla BOUSSOF
François CABARET
Alexis COLAVOLPE
Thomas COURTIN
Éliane DEBRAY
Khalilou DEMBA
Pierre FOUESIL
Emma GEKIERE
Inès GÉNUITE
Lucie GOUMAIN
Agnès HINGAND
Jade KRANTZ

Justine LAMBRECHT
Stéphane MATILLA
Thomas NICOLAS
Yanis PELLETIER
Alix PINEL
Jean PODOULEC
Stanislas POUSSIN-PILOT
Antonin RENARD
Rodrigue RIO
Orane SERGENT
Océane SIRIEIX
Jérémy TAMALET
Rémi TOUAULT
Manuel WITT

PRÉSENTATION DES INTERLOCUTEUR·RICE·S

Le Syndicat mixte du SCOT La Rochelle Aunis :

- Nicolas CAJON, directeur
- Nathalie GUÉRY, chargée d'études urbanisme

Les élus et les services de :

- la Communauté d'agglomération de La Rochelle
- la Communauté de communes Aunis atlantique
- la Communauté de communes Aunis Sud.

Ainsi que l'ensemble des acteurs, usagers et habitants que les élèves ont rencontrés.



COMITÉ D'ÉDITION DU CRAPAUD

Direction :
Yann CHAMAILLARD
Directeur de l'INSA Centre Val de Loire

Coordination de l'édition :
Sabine BOUCHE-PILLON
Maître de conférences à l'École de la
Nature et du Paysage, INSA Centre Val
de Loire

Chargés de mission pour ce volume :
Antonin RENARD, Rodrigue RIO et
Manuel WITT, étudiants en 4^e année
(DEP2) à l'École de la Nature et du
Paysage, INSA Centre Val de Loire

CONTACT

Stéphane PERRON
Responsable du Service des formations
et de la vie étudiante de l'INSA Centre
Val de Loire

Alexis METZGER
Directeur de l'École de la Nature et du
Paysage, INSA Centre Val de Loire

3 rue de la Chocolaterie
CS 23410
41034 Blois CEDEX
Tél. : 02 54 74 37 00

www.ecole-nature-paysage.fr/crapaud/

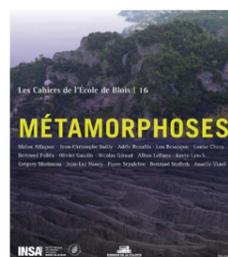
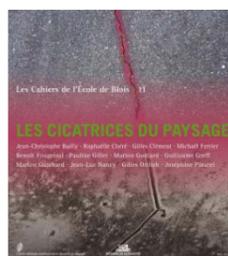
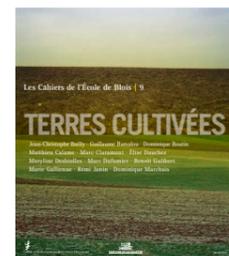
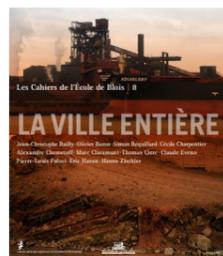
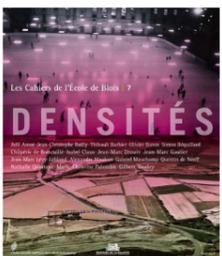
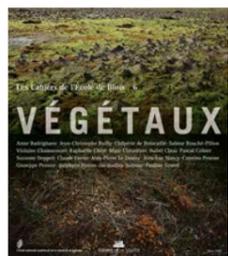
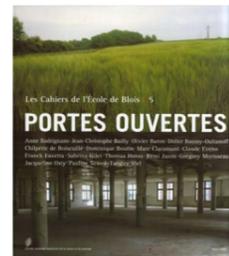
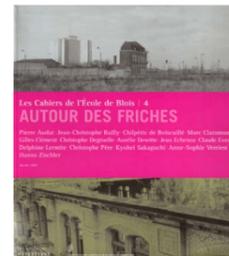
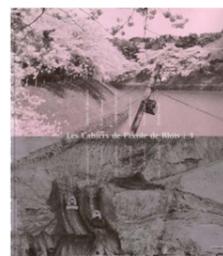
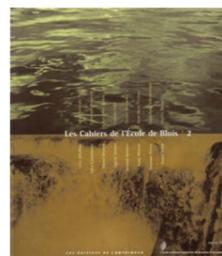
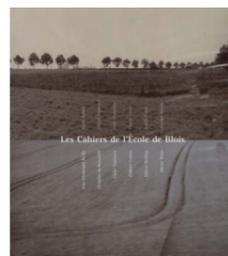
Publié le 3 juillet 2023



Année universitaire
2021-2022

LES ÉDITIONS DU C.R.A.P.A.U.D.
(Centre de Recherches Appliquées au Paysage et d'Aide aux Usagers et aux Décideurs)
en consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage

LES ÉDITIONS DU C.R.A.P.A.U.D.
(Centre de Recherches Appliquées au Paysage et d'Aide aux Usagers et aux Décideurs)
en consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage



LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS
 numéros à parution annuelle et numéros « best of » en anglais
 en consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage
 en vente à l'école ou par commande

LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS
 numéros à parution annuelle et numéros « best of » en anglais
 en consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage
 en vente à l'école ou par commande

ÉCOLE DE LA NATURE ET DU PAYSAGE - INSA CENTRE VAL DE LOIRE
3 RUE DE LA CHOCOLATERIE - 41000 BLOIS / 02 54 78 37 00

SEPTEMBRE 2022 - JUIN 2023

INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE

